

# Une crèche, unique en son genre, éclot dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris

C'est sous la direction artistique de l'architecte **Jean Bocabeille** du cabinet **BFV Architectes** que les équipes de **Spie batignolles boyer** sont arrivées au terme d'un chantier singulier, inscrit dans les exigences du Plan Climat de la Ville de Paris.

Après 22 mois de travaux (dont arrêt pendant le confinement), le numéro 21 rue de la Justice dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris a accueilli une toute nouvelle crèche multi-accueil offrant 99 berceaux et une crèche familiale de 40 places sur près de 1200 m<sup>2</sup> de surface de plancher.

La réalisation est imposante et surprend par son architecture rassurante et lumineuse. Les enjeux relatifs à cette opération ont été nombreux pour l'ensemble des parties prenantes de cette opération, parmi lesquels le constructeur Spie batignolles boyer, et ont permis de véritables prouesses en matière d'économie circulaire, notamment au travers de la réutilisation de matériaux.



Crédit photo : Germain Hazard / Royal Spark



Crédit photo : Bocabeille

## UN MODELE DE CONSTRUCTION DURABLE

Le manque de place en structures collectives pour la garde de jeunes enfants est criant et généralisé à toutes les communes françaises. Paris est forcément en première ligne en raison d'une forte densité de population et du peu d'espaces encore disponibles pour abriter une crèche.

Devant ces problématiques reconnues, la Mairie de Paris s'est fixée pour ambition la création d'une nouvelle crèche à double vocation d'accueil dans un espace contraint qu'il convient d'optimiser pour offrir un maximum de places et de confort aux occupants.

En ligne avec ses engagements environnementaux, la Direction des Constructions Publiques et de l'Architecture de la Ville de Paris, en qualité de maître d'ouvrage, a eu à cœur de penser un projet novateur sur le plan durable. C'est dans ce cadre qu'en 2017 était lancé un appel d'offres concernant la création d'une crèche multi-accueil, implantée rue de la Justice dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Ce marché imposait à toutes les entreprises désireuses d'y répondre de proposer une construction à très haute qualité environnementale dans une enveloppe budgétaire ouverte aux économies et parfaitement maîtrisée.

Compte-tenu du faible espace au sol vacant à l'angle de la rue de la Justice, le cabinet d'architecture a proposé l'édification d'un bâtiment tout en hauteur en R+4 d'environ 1 200 m<sup>2</sup>, peu commun pour une crèche, recouvrant une partie de l'immeuble jouxtant la future crèche et un espace vert existant. Celui-ci a été complètement réintégré à l'intérieur même de la nouvelle construction. Cette proposition pragmatique permet de réaliser une réelle économie sur le foncier.

En fonction de leurs âges, les enfants accueillis au sein de la crèche, seront répartis sur les différents étages par sections, les plus âgés occupant le dernier étage.

Le sous-sol a été dévolu à l'implantation des équipements techniques et au stockage de produits employés au sein de la crèche.

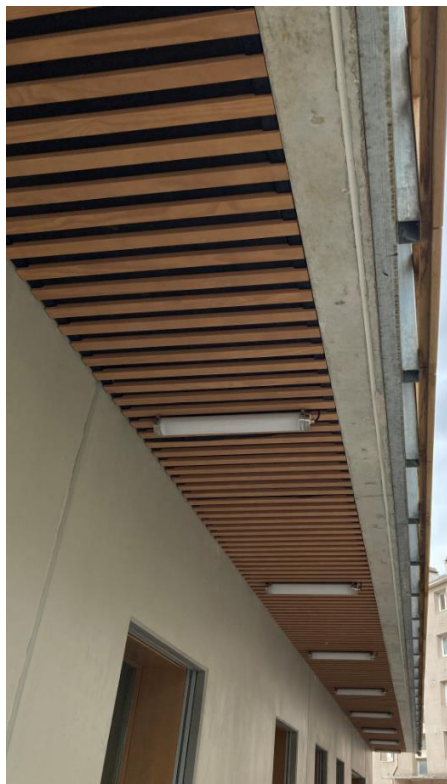
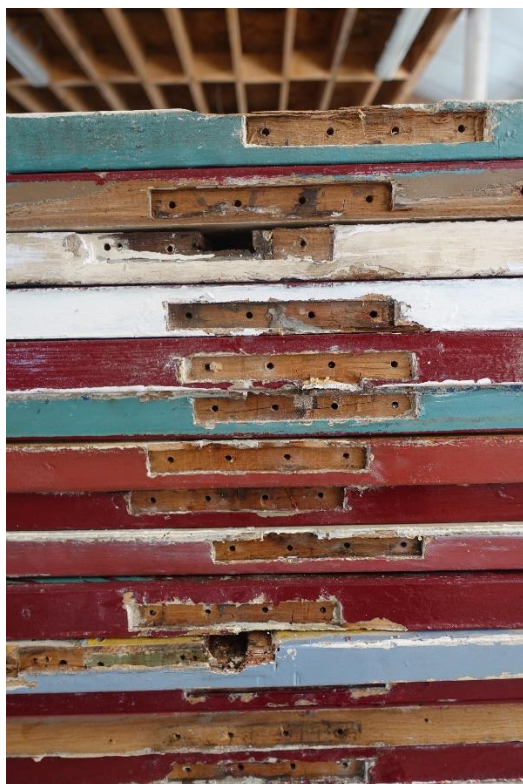
Les équipes de Spie batignolles boyer ont réalisé un bâtiment béton à l'aide d'éléments préfabriqués de type prémurs isolés (isolant intégré dans les prémurs pour une conformité thermique garantie) en façade, en conservant son effet brut d'origine via une lasure gris béton sur la façade extérieure et un bouche pore incolore en intérieur. Les dalles ont été coulées sur place. Ce sont ces prémurs qui assurent la portance de l'ensemble du bâti et permettent de s'affranchir de la pose de nombreux éléments porteurs dans les différentes pièces pour gagner en espace de vie.



## APPLICATION DU PRINCIPE DE PARETO

La réflexion des différentes parties-prenantes engagées dans cette opération s'est appuyée sur la théorie de Pareto selon laquelle 80 % des conséquences sont le résultat de 20 % des causes, ou autrement dit « faire le plus avec le moins ».

Les matériaux utilisés pour la construction du bâtiment témoignent de la pugnacité des différents acteurs à inscrire le projet dans un modèle d'économie circulaire locale notable et dans un cadre budgétaire réduit. Ainsi, la réutilisation de matériaux a été privilégiée, notamment pour la conception de la façade bois issue de la transformation de 600 portes palières en chêne massif, lesquelles étaient à l'origine installées dans les immeubles de logement de la RIVP en rénovation dans le même quartier et destinées à être détruites. Conçue telle une veste en forme de V, celle-ci vient recouvrir la première enveloppe du bâtiment réalisée en béton donnant sur rue et sur la résidence Paris Habitat pour apporter une touche de chaleur et de nature à l'ensemble. Elle a également vocation à préserver l'intimité des enfants de l'extérieur et à apporter un confort l'été en servant de brise-soleil. Les panneaux bois viennent prendre appui sur une ossature en acier galvanisé constituée de montants verticaux et de traverses horizontales.



*Crédit photo : Delignies*

Tous les étages disposent de balcons filants aménagés, les uns sous les autres, entre la structure même du bâtiment et la veste en bois. Un filet en maille inox faisant office de garde-corps a été disposé derrière les balcons, pour garantir la sécurité des enfants.

L'angle du bâtiment reçoit un grand escalier balancé desservant l'ensemble des étages, aménagé pour répondre aux normes de sécurité de l'immeuble.

C'est un combo gagnant qui a été judicieusement adopté dans cette construction : optimisation des matériaux voués à la destruction = réduction des déchets = transformation + réutilisation de ces matériaux pour préserver les ressources et générer des économies.

De surcroît, les attributs environnementaux de ce bâtiment lui confèrent des perspectives d'économie avantageuse sur les futures charges d'exploitation.



*Crédit photo : BFV Architectes*



## FICHE D'IDENTITE DU PROJET

**Maître d'ouvrage** : Direction des Constructions Publiques et de l'Architecture de la Ville de Paris

**Assistant MOA** : Inddigo

**Architecte** : Jean Bocabeille - BFV Architectes

**Assistant MOE** : Bellastock et AGI2D

**BET technique** : Berim

**BET acoustique** : Vivie & Associés

**Entreprise générale** : Spie batignolles boyer